

Formation

BTS Management commercial opérationnel

Objectifs :

Compétences professionnelles à acquérir.

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Management commercial opérationnel (MCO) a pour perspective de prendre la responsabilité opérationnelle de tout ou partie d'une unité commerciale.

Une unité commerciale est un lieu physique et/ou virtuel permettant à un client potentiel d'accéder à une offre de produits ou de services.

Le titulaire du BTS MCO prend en charge la relation client dans sa globalité ainsi que l'animation et la dynamisation de l'offre. Il assure également la gestion opérationnelle de l'unité commerciale ainsi que le management de son équipe commerciale. Cette polyvalence fonctionnelle s'inscrit dans un contexte d'activités commerciales digitalisées visant à mettre en œuvre la politique commerciale du réseau et/ou de l'unité commerciale.

Contenu :

Modules professionnels

- Développement de la relation client et vente conseil
- Animation et dynamisation de l'offre commerciale
- Gestion opérationnelle
- Management de l'équipe commerciale

Modules généraux

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Culture économique juridique et managériale

Public : Tout public

Prérequis : Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Modalités pédagogiques

- Cours magistral
- Étude de cas
- Exposés
- Exercices – entraînements
- Classe inversée
- Classe interactive
- MOOC
- Serious game

Modalités de validation :

- Contrôle en cours de formation (CCF)
- Epreuves d'examen

Validation : Brevet de Technicien Supérieur

Services valideurs : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Durée : 1 385 heures

Tarif : conformément aux coûts contrats définis par France Compétences

Dates ou délai d'accès : nous consulter

Lieu : Lycée du GRESIVAUDAN - MEYLAN

Contact : ce.0382863F@ac-grenoble.fr – 04 76 90 30 53

En savoir plus :

- Débouchés / métiers / emplois : <https://www.onisep.fr/>
- Indicateurs :
 - Taux de réussite aux examens : première session en 2023
 - Taux d'insertion professionnelle : première session en 2023
 - Taux de poursuite d'études : première session en 2023
 - Taux de satisfaction : première session en 2023